

## **Compte Rendu Assemblée générale AF2S 07 Septembre 2009 – 10 heures**

Dans la juste continuité de l'année précédente, l'assemblée générale s'est de nouveau tenue dans le Sud de la France, une situation géographique située à idéale distance entre les 2 principaux massifs montagneux que sont les Alpes et les Pyrénées.

Nous rappelons que c'est en octobre 2007 que l'af2s est sortie de sa léthargie. Elle est passée de 8 adhérents en 2007 à 89 adhérents en 2008. Beaucoup pensaient que cet événement était essentiellement le fait de l'organisation des championnats du monde sur Praloup. Pour l'année 2009, l'association regroupe actuellement 82 adhérents : ceci tend donc à prouver la pérennité de l'af2s.

### **Bilan Comptable de l'association arrêté 31/08/2009** (du 01/09/2008 au 31/08/2009)

L'af2s étant une association, les comptes et justificatifs de dépenses sont disponibles et consultables au siège de l'association.

#### ✓ Dépenses :

Les dépenses se répartissent entre les frais de fonctionnement administratif, les frais d'organisation d'événements et les frais liés à la diffusion d'informations au grand public et adhérents.

- Championnat de France (restaurants, forfaits, price money) : 5687,70 euros
- Open International (restaurants, forfaits) : 3719,80 euros
- Trophées Championnat de France et Open International : 1222,07 euros
- CICP assurance compétitions : 413 euros
- Participation au Big Boarder Tour : 431,30 euros
- Responsabilité civile AGF : 136,24 euros
- Envois Postaux : 73,13 euros
- Essence : 532,74 euros
- Papeterie et fournitures diverses : 696 euros
- 10 Jerseys af2s : 434,15 euros
- Tour de cou af2s: 412,62 euros

TOTAL = 13786,07 euros.

Le championnat de France et l'Open international ont été en partie, financés par les partenaires et stations (communications, médias, affiches, boissons, encas, trophées, prise en charge des bénévoles).

#### ✓ Recettes :

- Adhésions : 2460 euros
- Sponsors et inscriptions courses : 12151,48 euros

TOTAL = 14611,48 euros

✓ Bilan :

Recettes-Dépenses = 14611,48-13786,07 = 825,41

L'association est donc correctement gérée avec un solde positif chaque année. Outre les dépenses liées aux frais de fonctionnement, les investissements réalisés le sont tous à long terme. Ils sont réalisés selon un objectif majeur de crédibilisation de l'association.

A ce jour le compte de l'AF2S est en positif de **2637,46 euros**

✓ Investissements à prévoir pour l'avenir :

- Achat de 3 radios pour une autonomie lors d'organisation d'événements
- Réalisation de 2 panneaux de course (départ du scooter-X et arrivée de la descente)
- Certification des comptes par un expert comptable (obligation dans l'objectif d'être reconnu par l'état)
- Achat d'un véhicule utilitaire (financement par les sponsors - en étude - probablement pas pour l'année 2010)

## **Bilan moral pour la saison 2009**

- ✓ Le nombre d'adhésions reste constant. Il y a eu par contre un renouvellement de 50% des adhérents. Un turn-over annuel est bien entendu normal, mais nous ne savons pas exactement à quoi attribuer ce changement aussi important :
  - Vieillesse de la population des snowscooters ?
  - Effet championnat du Monde 2008 ?
  - Insatisfaction des anciens adhérents ?

Nous pouvons par contre conclure, avec certitude, que la population pratiquante de snowscoot est en augmentation constante.

- ✓ L'organisation des compétitions est maintenant parfaitement rodée avec une équipe soudée et disponible. Il en résulte la création de parcours accessibles avec un visuel intéressant pour les médias et le grand public. Les erreurs du championnat de France ont été corrigées lors de l'Open International qui a rencontré un gros succès. Le format de course a plu à certains et déplu à d'autres. Il semble surtout que nombre d'adhérents souhaiteraient l'intégration d'un dual-slalom et d'une véritable descente lors des épreuves.
- ✓ Les démarches administratives n'ont pas eu la même évolution faute de moyens. Il faut tout de même retenir que quelques nouvelles stations ont donné leur accord d'ouverture de leur domaine skiable au snowscoot. Essentiellement grâce à l'équipe du fabricant Blackmountain. Elle a réussi à obtenir de la part d'une quarantaine de stations des autorisations officielles de pratique du snowscoot (ces autorisations seront disponible en téléchargement sur le site internet)
- ✓ Excellente fréquentation du site internet. C'est un des meilleurs vecteurs de communication auprès du grand publique. Nous sommes en permanence contactés par des

journalistes et particuliers qui cherchent des renseignements sur la pratique du snowscoot. Les questions sont parfois hors sujet et dépassent de loin le rôle de l'af2s (où puis je acheter un scoot d'occase ?), mais années après années, le site s'est implanté sur le web et nous sommes maintenant en première page sur les moteurs de recherche.

- ✓ L'af2s a toujours voulu s'appuyer sur le travail des associations déjà existantes. La communication entre les snowscooters, les associations et l'af2s reste encore précaire. Il serait souhaitable de travailler en utilisant les compétences de chacun. En 2009, a été réitéré l'envie que les associations actuelles soient assimilées à des clubs auxquels pourraient s'identifier chaque pratiquants. Quatre associations ont joué le jeu... Ceci est probablement lié au fait que les adhérents ne sont pas correctement orientés. Il est à noter que lors de notre réunion, seulement 2 associations étaient représentées : Snowscoot Spirit et le Club de Praloup (Blackmountain n'étant pas réellement une association).

## **Elections des membres du bureau**

Les membres élus du bureau ont été reconduits pour un an.

Mr Alain LAGARDE intègre le bureau en tant que commissaire de course principal.

- Président : **Thierry ICARD**
- Secrétaire : **Arnaud JACOB**
- Trésorier : **Damien MICHEL**
- Responsable Site Internet : **Damien MICHEL/Arnaud JACOB**
- Responsable développement : **Philippe LASALA**
- Responsable course : **Emmanuel FOUCHÉ/Corentin DESBOIS**
- Responsable course Adjoint : **Xavier JACQUEMET**
- Commissaire de course principal : **Alain LAGARDE**
- Commissaires de course adjoints : **Eric DERNONCOURT/Christophe ROISIN/Baptiste LANDELLE/Cédric CRUZ/Jérôme DUBOIS**
- Communication & Développement Snowscoot Handisport : **Jérôme DUBOIS**

## **Objectifs pour l'année 2010**

- ✓ L'adhésion à l'af2s est valable du 01 janvier au 31 décembre, ceci afin d'éviter tout quiproquo lors des compétitions de début de saison. Dans un souci prévisionnel de trésorerie et de logistique, il serait souhaitable de renouveler les adhésions au cours du mois de décembre.

Le tarif de l'adhésion est fixé à 30€, elle est obligatoire pour la participation aux compétitions. Il existe une adhésion en tant que membre bienfaiteur au tarif de 10€

L'af2s garde toujours son accord privilégié avec l'assureur pour la souscription d'une assurance valable pour les compétitions, par contre elle ne s'occupera plus des souscriptions annuelles car cela entraîne des frais que nous jugeons inutiles. L'af2s proposera et gèrera toujours une adhésion journalière lors des compétitions.

Comme il avait été souhaité lors des précédentes AG, nous encourageons les futurs adhérents à passer par l'association de leur choix pour adhérer à l'af2s (il en est de même

pour les renouvellements). La liste des associations ainsi que leurs coordonnées est disponible sur le site Internet. Nous ne pouvons pas obliger quelqu'un à adhérer à une association locale pour l'instant et donc l'adhésion directe restera recevable.

- ✓ L'organisation des compétitions et d'événements reste un des rôles majeurs de l'af2s :
  - **Mondial du Snowscoot à Praloup les 19 et 20 décembre 2009**  
Présence de fabricants (snowscoot et pièces détachés) ; initiations ; compétition de dual slalom ouverte à tous ; concours de bunny-up...
  - **Championnat de France à la Mongie les 16 et 17 janvier 2010**  
Le format de course reste inchangé : Descente dans le parcours de Scooter-X (à chaque fois que les obstacles pourront être contournés, le parcours sera adapté) – Freestyle – Scooter-X.
  - **Championnat d'Europe au cours du mois de février** (les dates et le lieu restent à déterminer)  
Tchéquie, Slovaquie, Suisse, France (Notre Dame de Bellecombe) ?
  - **Championnats du Monde au Québec (Mont Sutton) les 26, 27 et 28 mars 2010**  
Scooter-X, Freestyle, Descente, Dual-slalom  
L'af2s s'investi dans l'organisation de ces championnats du monde depuis janvier 2009  
L'adhésion et la participation à une autre course sera obligatoire pour la participation à cette compétition bien sûr.
  - **Derby de Praloup les 10 et 11 avril 2010**
  - **Contest Water-Jump les 12 et 13 juin 2010 à Sainte Maxime**
  
- ✓ Le travail de fond entrepris par l'af2s va se poursuivre :
  - Obtention d'un maximum d'autorisations auprès des stations. Mise à disposition de ces autorisations sur le site internet.
  - Démarche auprès des services des remontées mécaniques afin d'obtenir des tarifs préférentiels pour les détenteurs de la carte af2s.
  - Intégration dans le monde du snowscoot de l'ensemble des associations locales qui doivent devenir les référentes. Sans ces associations, l'af2s n'a pas lieu d'exister, elle ne pourra avancer plus loin sans leur aide et leur soutien.

## Remerciements

- A Mr Philippe LASALA pour son soutien financier lors de certains événements, pour le travail effectué auprès des stations de sports d'hiver
- A Mr Franck PETOUD pour son soutien financier lors de certains événements. Cette année il fait également don à l'af2s de 5 snowscoots qui doivent servir à l'organisation des compétitions et aux initiations

- A Mr Damien MICHEL pour son implication jour et nuit lors des événements et jour et nuit le reste du temps
- A Mr Thierry ICARD pour l'ensemble de ses démarches et son abnégation
- A l'ensemble des bénévoles...

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Thierry ICARD déclare la séance levée à 12 H 30.

Merci aux personnes présentes d'avoir fait le déplacement.

Nous espérons qu'ensemble nous ferons du bon travail, et que nous saurons faire avancer les choses, dans l'intérêt de notre passion commune.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le président, le trésorier et le secrétaire.

Le Trésorier  
Michel Damien

Le secrétaire  
Arnaud Jacob

Le président  
Icard Thierry